



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9145^e séance

Mardi 4 octobre 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Biang (Gabon)

Membres :

| | |
|---|------------------------------------|
| Albanie | M ^{me} Dautllari |
| Brésil | M. de Almeida Filho |
| Chine | M. Dai Bing |
| Émirats arabes unis | M. Abushahab |
| États-Unis d'Amérique | M. Mills |
| Fédération de Russie | M. Polyanskiy |
| France | M ^{me} Broadhurst Estival |
| Ghana | M ^{me} Abbey |
| Inde | M. Raguttahalli |
| Irlande | M ^{me} Moran |
| Kenya | M. Kiboino |
| Mexique | M. Gómez Robledo Verduzco |
| Norvège | M ^{me} Heimerback |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Eckersley |

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Trente-cinquième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2022/696)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2631 (2022) du Conseil de sécurité (S/2022/714)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

Le Président : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France, qui a assuré la présidence du Conseil pendant le mois de septembre. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant mes sincères remerciements à l'Ambassadeur de Rivière et à son équipe pour leur excellent travail au cours du mois de septembre.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Trente-cinquième rapport du Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2022/696)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2631 (2022) (S/2022/714)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/696, qui contient le trente-cinquième rapport établi par le Secrétaire général sur l'application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2022/714, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2631 (2022).

Je donne la parole à M^{me} Hennis-Plasschaert.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Les appels lancés aux dirigeants de l'Iraq pour qu'ils aplanissent leurs divergences et forment un gouvernement abondent depuis les élections tenues il y a un an. Ces 12 derniers mois, nous avons souligné encore

et encore qu'il importait de maintenir le calme, le dialogue, la conformité constitutionnelle, le respect des principes démocratiques, le travail sans entrave des institutions publiques et un gouvernement fonctionnel afin de répondre efficacement aux attentes légitimes concernant de meilleurs services publics, l'emploi, la sécurité, la fin de la corruption et la justice et l'application du principe de responsabilité, pour ne citer que quelques éléments.

Hélas, la discorde et les jeux de pouvoir l'ont emporté sur un sens du devoir commun. En conséquence directe de l'inaction politique prolongée, l'Iraq a connu des heures très critiques et dangereuses. Sur fond de manifestations et de contre-manifestations montées de toutes pièces, les tensions ont été à la hausse durant des mois. Les partisans des partis politiques, dont beaucoup portent des armes, sont devenus extrêmement nerveux. Il n'était pas besoin d'une boule de cristal pour voir où cela pourrait mener. Pendant ce temps, le citoyen iraquien ordinaire a été l'otage d'une situation imprévisible et intenable, une situation désastreuse qui a trouvé son point d'orgue le lundi 29 août, jour où le pays a été tout au bord du chaos total. Les tensions politiques ont dégénéré en accrochages armés au cœur de la capitale et ailleurs, qui ont eu pour triste résultat de faire des dizaines de morts et des centaines de blessés.

Ces faits nouveaux tragiques sont indéniablement la conséquence de l'inaptitude de la classe politique iraquienne à jeter les dés. Autrement dit, les acteurs de tous bords n'ont pas su faire primer l'intérêt national. Ils ont laissé le pays dans une impasse prolongée, attisant encore une colère qui couvait déjà. Alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que les événements récents servent de signal d'alarme, la dure réalité est que, jusqu'à présent, les conflits entre chiites n'ont pas faibli et que les parties kurdes ne se sont pas non plus rapprochées d'un accord sur un candidat à la présidence.

Dès lors, où en sommes-nous aujourd'hui ? La situation demeure hautement volatile. Après plus de deux mois de paralysie, le Parlement a repris ses sessions mercredi dernier, le 28 septembre, au prix de mesures de sécurité très strictes. Ces mesures n'ont toutefois pas empêché de nouveaux incidents, y compris des tirs indirects et des accrochages entre manifestants et forces de sécurité.

Soyons clairs : rien ne justifie la violence. Néanmoins, cette fois encore, il y a eu beaucoup de blessés, dont 11 civils et plus de 120 membres des forces de sécurité iraquiennes, tous enfants du pays. Et ce n'est pas

fini. La nuit dernière, après trois jours d'attaques à la roquette, Bassora a été le théâtre de combats intenses, tandis que des incidents de moindre importance ont été signalés dans d'autres provinces méridionales.

Le samedi 1^{er} octobre, nous avons honoré la mémoire des victimes des manifestations d'octobre ou Tichrin. Il y a trois ans, comme les membres du Conseil s'en souviendront, les Iraquiens sont descendus dans la rue pour protester contre l'absence de perspectives politiques, économiques et sociales. Ce fut une mobilisation d'une ampleur sans précédent, qui a tourné à la tragédie. Plusieurs centaines d'Iraquiens sont morts et beaucoup d'autres ont été grièvement blessés, enlevés, menacés ou intimidés. Suite à ces protestations, le Gouvernement précédent a démissionné et des élections anticipées ont été organisées il y a un an. Autrement dit, et je l'ai souvent répété, la tenue des élections l'année dernière a été acquise de haute lutte. Ayant cela à l'esprit, il est difficile de justifier l'absence d'un gouvernement opérationnel 12 mois plus tard.

Samedi dernier, de nouvelles manifestations étaient attendues. On espérait qu'elles se dérouleraient de manière pacifique, mais, à l'aube, nous nous sommes réveillés au son d'une autre alerte de notre système de détection et d'alarme. La journée n'a pas commencé sous les meilleurs auspices. Cependant, tout au long de la journée, le nombre de manifestants est resté relativement faible, non pas parce que les Iraquiens étaient soudainement satisfaits, mais parce qu'ils ne souhaitent pas être instrumentalisés dans la lutte pour le pouvoir en cours, comme l'ont très clairement affirmé nombre de celles et ceux qui sont descendus dans la rue en 2019.

Il faut dire que, samedi dernier, les forces de sécurité iraqiennes ont fait preuve d'une grande retenue dans leur réponse, respectant strictement les ordres donnés. Malheureusement, certains éléments perturbateurs étaient présents dans les rues, et je ne peux que réaffirmer l'importance d'empêcher que toute manifestation ne devienne violente. Le fait est que la moindre étincelle peut déclencher une catastrophe majeure.

Nous avons apporté notre plein appui au dialogue national mené sous les auspices du Premier Ministre iraqien, un forum qui, jusqu'à présent, s'est réuni à deux reprises. Cependant, pour que cette initiative porte ses fruits, il est crucial que toutes les parties, je répète, toutes les parties, y participent. Par ailleurs, il convient de signaler qu'aucune des parties n'était représentée par des femmes. Cela dit, il incombe également à chacun

d'agir de manière responsable dans une période de vives tensions. Cela veut dire qu'il faut s'abstenir de faire des déclarations provocatrices et d'alimenter des récits contre-productifs, voire dangereux.

Même si je suis généralement peu encline à présenter publiquement nos initiatives, je voudrais mettre en avant les efforts intenses que nous avons déployés au cours des semaines et des mois passés, de la participation au dialogue à l'organisation d'innombrables réunions bilatérales en passant par la rédaction de feuilles de route et la diplomatie de la navette, conduite de diverses manières. Que l'on me croie quand je dis que nous n'avons cessé d'essayer. Cela dit, nous n'avons pas de baguette magique. Au final, tout est une question de volonté politique. Il est aussi important de comprendre qu'en fin de compte, on ne peut être influent que si l'on accepte l'influence des autres. Si seulement il y existait une volonté de faire des compromis. Une chose est claire : le manque de confiance persistant et manifeste perpétue un jeu à somme nulle dans lequel on évite de s'engager en faveur de solutions concrètes.

Pourtant, il existe des solutions. Bien sûr, chaque situation a son histoire et ses particularités. Mais je veux être claire : depuis que les élections se sont tenues il y a un an, toutes les parties, et je dis bien toutes les parties, ont commis des erreurs stratégiques et fait de mauvais calculs. Plus important encore, elles ont laissé passer bon nombre d'occasions précieuses de régler leurs différends. Le risque de nouveaux conflits et d'effusion de sang étant toujours très présent, s'attarder sur la question de savoir qui a fait quoi et quand n'est plus une option. Par conséquent, il est temps pour tous les dirigeants iraqiens de nouer le dialogue, de définir collectivement les besoins essentiels de l'Iraq et de sortir le pays du gouffre.

En d'autres termes, tous les dirigeants doivent assumer leurs responsabilités et rediriger les projecteurs là où ils doivent être braqués : sur le peuple iraqien. Qu'on ne s'y trompe pas : la désillusion de la population bat des records. Trop d'Iraquiens ont perdu confiance dans la capacité de la classe politique iraqienne d'agir dans l'intérêt du pays et de son peuple. L'incapacité persistante de remédier à cette perte de confiance ne fera qu'exacerber les problèmes de l'Iraq.

En outre, il importe également de rester focalisé. Nous avons été témoins de l'annonce d'une pléthore d'initiatives depuis les élections d'octobre 2021, mais trop de pistes et trop de cuisiniers créent la distraction, sèment la confusion et brouillent la vue d'ensemble. Comme je

l'ai dit, il existe des solutions, mais pour que celles-ci voient le jour, il est essentiel d'avoir un dialogue authentique et opportun, doublée d'une volonté de compromis. D'ailleurs, il va sans dire que la mise en place d'un gouvernement opérationnel n'est que la première étape pour surmonter la crise actuelle de manière durable.

Il faut traiter un large éventail de questions essentielles, à commencer par l'adoption d'un budget fédéral, en l'absence duquel les dépenses de l'État pourraient être interrompues d'ici à la fin de l'année. Il faut lancer les travaux permettant un changement porteur de transformation. Ne nous voilons pas la face : depuis 2003, on a gâché trop d'occasions de mener des réformes importantes et nécessaires. Près de 20 ans plus tard, les dirigeants iraqiens doivent reconnaître que des changements systémiques sont indispensables pour l'avenir du pays.

Les tentatives de faire passer des réformes progressives, notamment dans le cadre de la lutte contre la corruption, ont échoué jusqu'à présent, ayant été activement sapées ou entravées. Je l'ai dit à de nombreuses reprises, y compris dans cette salle : la corruption est un élément central de l'économie politique actuelle de l'Iraq et fait partie intégrante des transactions quotidiennes. Je ne suis pas la seule à le dire. Cela est largement reconnu.

La dépendance de l'Iraq à l'égard du népotisme et du clientélisme est un élément connexe, qui a donné lieu à un secteur public inefficace et hypertrophié fonctionnant davantage comme un instrument de faveur politique et non comme un outil au service du peuple. L'Iraq n'est en aucun cas un pays pauvre, mais les intérêts privés et partisans convergent pour détourner les ressources des investissements nécessaires au développement national. Ce que je veux dire, c'est que le système politique et de gouvernance de l'Iraq fait fi des besoins du peuple iraqien ou, pire encore, travaille activement contre eux.

La corruption omniprésente est l'une des principales causes du dysfonctionnement de l'Iraq et aucun dirigeant ne peut honnêtement prétendre être immunisé contre elle. Garder le système tel quel ne fera pas avancer les choses, bien au contraire. Cela dit, il est important de reconnaître qu'il s'agit d'un système, et non d'un groupe d'individus ou d'une série d'événements.

Les appels à des élections nationales anticipées se faisant de plus en plus entendre, qu'il me soit permis de m'étendre sur le sujet.

Outre les avantages évidents pour les partis politiques de clarifier un certain nombre de questions à l'avance, nous avons également souligné l'importance

de suivre les procédures et mécanismes juridiques établis. De plus, nous avons précisé qu'à ce stade, nous n'étions pas en mesure de confirmer la capacité de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq de contribuer à l'organisation de nouvelles élections, car cela dépendrait d'une demande officielle du Gouvernement iraqien adressée au Conseil de sécurité et, bien sûr, des débats qui s'ensuivraient.

D'autres questions méritent également d'être soulevées. Par exemple, quelles sont les garanties que de nouvelles élections nationales ne seront pas une fois de plus organisées en vain ? Comment persuader les citoyens iraqiens qu'il vaut la peine de voter ? Et de quelles garanties la communauté internationale aurait-elle besoin pour appuyer l'organisation de nouvelles élections ?

Parlant d'élections, nous discutons activement avec les autorités et les partis politiques de la Région du Kurdistan de plusieurs questions en suspens liées aux sixièmes élections législatives de la Région. Ces élections étaient initialement prévues pour le 1^{er} octobre, c'est-à-dire il y a trois jours. Cependant, à ce jour, les partis politiques de la Région du Kurdistan n'ont pas encore trouvé de terrain d'entente et, une fois de plus, les divergences entre les zones jaune et verte sont le facteur le plus perturbateur, qui empêche tout progrès. Nous avons clairement fait savoir que là aussi, nous n'avons pas de baguette magique. Là encore, tout est question de volonté politique. Les chefs de partis politiques doivent comprendre qu'ils ne peuvent avoir une influence véritable que s'ils acceptent l'influence des autres, et il est donc essentiel qu'ils soient prêts à transiger. Plus généralement, monopoliser le pouvoir est source d'instabilité. Cela s'applique aussi bien à l'Iraq dans son ensemble qu'à la Région du Kurdistan. Je tiens à souligner que le fait de ne pas organiser des élections législatives en temps voulu dans la Région du Kurdistan, de ne pas répondre comme il se doit aux attentes de la population et de négliger les principes démocratiques fondamentaux aura de profondes retombées politiques et un coût élevé, et que si tel était le cas, ce ne sera pas faute d'avoir prévenu. C'est pourquoi nous attendons avec impatience que les parties tiennent leurs nombreuses promesses et agissent dans l'intérêt des peuples de la Région du Kurdistan.

Lorsque j'ai présenté un exposé au Conseil en mai (voir S/PV.9034), j'ai tiré la sonnette d'alarme concernant le fait que les bombardements turcs et iraniens dans le nord étaient devenus la nouvelle norme pour l'Iraq.

Après les attaques commises la semaine dernière par l'Iran, je ne peux que me répéter. Ces actes irresponsables, qui ont des conséquences dévastatrices, faisant des morts et des blessés, doivent cesser. Aucun voisin ne doit traiter l'Iraq comme son arrière-cour. Aucun voisin ne doit être autorisé à violer régulièrement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq en toute impunité, et c'est pourtant ce qui ne cesse d'arriver.

Sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales, nous nous félicitons que les efforts déployés par l'Iraq pour trouver de nouveaux témoins se soient poursuivis sans entrave. Ces témoins jouent un rôle extrêmement important dans la localisation de nouveaux sites d'inhumation potentiels. La contribution des États membres de la Commission Tripartite qui analysent des images satellites est tout aussi importante. La restitution par l'Iraq, le 4 juillet, d'autres biens koweïtiens disparus, dont une épée historique, deux exemplaires historiques du Coran et des objets appartenant au Ministère de l'information du Koweït, a marqué une nouvelle étape. Nous espérons maintenant que la persistance, la détermination et l'engagement de tous permettront d'obtenir prochainement d'autres résultats.

Pour terminer, je souligne une nouvelle fois qu'il importe de s'engager sur la voie de la stabilité politique. Je répète une fois de plus qu'il existe des solutions. Si tout dirigeant iraquien a le pouvoir de plonger le pays dans un conflit prolongé et meurtrier, il peut tout aussi bien privilégier l'intérêt national et sortir le pays de la crise.

Le Président : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Représentante spéciale, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé franc et utile et de sa direction de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui continue de jouer un rôle extrêmement important et respecté dans le pays.

Je me dois en premier lieu de condamner fermement les attaques de missiles et de drones commises par le Corps des gardiens de la révolution islamique dans la Région du Kurdistan le 28 septembre. L'Iran a tiré pas moins de 48 missiles balistiques, ce qui constitue une

escalade importante de ses violations de la souveraineté iraquienne. Ses violations flagrantes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent cesser. Une attaque aussi éhontée contre le territoire d'un pays voisin, en particulier lorsqu'elle fait des victimes civiles innocentes, est moralement répréhensible. Nous demeurons préoccupés par la perspective d'une nouvelle flambée de violence et nous saluons les efforts que déploie le personnel des forces de sécurité iraqiennes pour prévenir une escalade et protéger le droit de manifester pacifiquement. Le seul moyen légitime d'obtenir des réformes et de nommer un gouvernement qui répondra aux besoins du peuple iraquien est d'instaurer un dialogue constructif et inclusif, et non d'avoir recours à la violence.

Comme nous l'avons entendu, presque un an s'est écoulé entre la tenue des élections législatives en Iraq et l'exposé présenté aujourd'hui. Bien que les élections aient été crédibles, pacifiques et bien gérées, les députés élus et les chefs de leurs partis ne sont pas parvenus à former un gouvernement qui serve le peuple iraquien. Cette période prolongée de manœuvres politiques a retardé le travail essentiel du Gouvernement, au détriment de l'Iraq et de son peuple, et aggravé des tensions qui, comme nous l'avons entendu, se sont parfois transformées en violence. Nous appelons les dirigeants élus de l'Iraq à assumer leurs responsabilités, à faire des concessions, à éviter la violence et à former un gouvernement inclusif et apte à gouverner de manière transparente et efficace. Le prochain gouvernement devra relever des défis complexes, et notamment adopter un budget ; élaborer une législation sur la gestion du pétrole et du gaz qui soit acceptable pour le Gouvernement iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan ; améliorer la fourniture d'électricité ; lutter contre les changements climatiques ; promouvoir le développement du secteur privé et la croissance de l'emploi ; et accroître la participation des femmes au marché du travail.

Ce mois-ci marque également le troisième anniversaire des manifestations d'octobre et de la répression brutale des manifestants par des milices affiliées à l'Iran dont le but était d'empêcher le peuple iraquien d'exprimer ses revendications légitimes. Nous appelons le Gouvernement iraquien à traduire en justice les individus et les groupes qui s'en sont pris aux manifestants, faisant des centaines de morts et des milliers de blessés.

Nous saluons les progrès annoncés en ce qui concerne le rapatriement des Iraquiens du camp de Hol et nous engageons le Gouvernement, la MANUI et les

autres acteurs humanitaires à poursuivre leur coopération pour fournir aux familles et aux orphelins irakiens des documents juridiques essentiels et pour les réadapter et les réinsérer au sein de leurs communautés de manière sûre, volontaire et digne, selon leurs souhaits. Nous appelons le Gouvernement irakien à poursuivre ses efforts afin de créer des conditions qui permettront aux personnes déplacées de rentrer chez elles et faciliteront l'apport de solutions durables. Il importe également que le Gouvernement irakien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan mettent en œuvre l'accord de Sinjar et répondent aux besoins de reconstruction et de subsistance urgents en terre yézidie, où dépérissent certaines des communautés les plus vulnérables d'Iraq, qui n'ont pas accès à la sécurité, aux infrastructures, à l'éducation, aux soutien psychosocial ou aux moyens de subsistance dont elles ont besoin.

Nous avons écouté avec intérêt l'allocution du Premier Ministre, M. al-Kadhimi, à l'Assemblée générale (voir A/77/PV.11). Sa description de la dégradation de l'environnement en Iraq était particulièrement inquiétante. Nous appuyons les efforts que déploie la MANUI pour aider l'Iraq à atténuer la crise environnementale et à s'adapter aux changements climatiques, notamment grâce au développement durable, à la gestion de l'eau et à l'utilisation d'énergies renouvelables. Nous encourageons les voisins et les partenaires de l'Iraq à fournir l'aide appropriée.

Pour terminer, ma délégation félicite l'Iraq, qui a célébré sa fête nationale le 3 octobre, et salue la résilience du peuple irakien alors qu'il surmonte des problèmes menaçant son existence et envisage un avenir pacifique et prospère. Nous appelons tous les États à appuyer l'Iraq et à respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale.

M. Ragutahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, de son exposé. Nous apprécions le travail qu'accomplit la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et nous appuyons pleinement les efforts de la Représentante spéciale. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Iraq à la présente séance.

Près d'un an après la tenue d'élections législatives pacifiques, libres et régulières, le peuple irakien n'a toujours pas de gouvernement élu. Ce blocage politique persistant a des conséquences directes pour le peuple irakien, qui s'est déjà heurté à d'immenses difficultés, allant du terrorisme aux problèmes économiques, durant

les deux dernières décennies. L'Inde exhorte tous les partis politiques à dépasser leurs divergences et à assumer une plus grande responsabilité s'agissant de sortir de l'impasse actuelle. Un dialogue pacifique permettant de déterminer un moyen constructif d'aller de l'avant est l'impératif du moment. À cet égard, nous nous félicitons de la convocation d'un dialogue national entre les dirigeants et les partis politiques irakiens. La participation constructive de toutes les parties à ce dialogue constituera un premier pas essentiel pour éviter de perpétuer l'impasse politique et prévenir de nouvelles violences.

L'instabilité politique a également des conséquences sur les conditions de sécurité en Iraq, qui restent fragiles et instables. Nous sommes profondément préoccupés par la poursuite des attaques terroristes de Daech. Les forces terroristes ne doivent pas être autorisées à exploiter le vide politique qui règne actuellement dans le pays.

Le fait que de grandes quantités d'armes et d'armements continuent d'échapper au contrôle de l'État est une source de grave préoccupation et menace sérieusement la stabilité de l'Iraq. Les affrontements meurtriers des 29 et 30 août sont un rappel opportun et soulignent l'urgence de s'attaquer au problème dans le cadre constitutionnel de l'Iraq.

Les violations répétées de la souveraineté de l'Iraq sous prétexte d'opérations antiterroristes doivent cesser. Nous condamnons ces actes et appelons les pays voisins de l'Iraq à collaborer avec les autorités irakiennes afin de remédier à tous les problèmes de sécurité auxquels celles-ci sont confrontées. En dépit de ses difficultés internes, l'Iraq continue de contribuer positivement à la stabilité régionale et à l'entretien de relations amicales. Nous saluons les efforts déployés par l'Iraq et son rôle constructif dans la promotion des pourparlers régionaux visant à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.

Nous nous félicitons également de la coopération entre les Gouvernements irakien et koweïtien pour trouver une solution à l'amiable aux questions des personnes portées disparues et de la restitution de biens koweïtiens. Il est impératif de maintenir cette dynamique et de progresser vers un règlement rapide et mutuellement satisfaisant de cette importante question humanitaire.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les dirigeants politiques irakiens doivent de toute urgence transcender leurs divergences, mettre de côté l'esprit partisan et s'efforcer de placer les intérêts du peuple irakien au premier plan. Il est urgent de mettre fin à

l'impasse politique pour répondre aux aspirations et aux espoirs de la population et lui assurer un avenir sûr et prospère.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saluer les efforts inlassables déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq dans des circonstances difficiles. Je voudrais faire quatre observations aujourd'hui.

Premièrement, le Royaume-Uni présente ses plus sincères condoléances pour les morts et les blessés causés par les violences dans la Zone internationale à Bagdad les 29 et 30 août. Comme l'a dit la Représentante spéciale, le pays était au bord du chaos. Nous ne pouvons pas laisser la violence déstabiliser le processus politique. Nous exhortons les dirigeants iraqiens à collaborer d'urgence dans les semaines à venir pour trouver une solution pacifique et inclusive à la crise politique, car l'impasse politique n'a que trop duré. Ce travail permettra à l'Iraq de relever les défis considérables auxquels son peuple est confronté, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité à long terme du pays, de s'attaquer aux effets des changements climatiques, de mettre en œuvre une réforme économique urgente ou de reconstruire les zones du pays qui ont été libérées de la domination de Daech.

Deuxièmement, le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus forts les tirs de missiles aveugles effectués par l'Iran contre des villes kurdes le 28 septembre, qui ont entraîné la perte de vies innocentes et endommagé des infrastructures civiles. Cette attaque constitue une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq et elle est totalement inacceptable. Elle témoigne de la récurrence des activités déstabilisatrices menées par l'Iran dans la région. Nous sommes solidaires du Gouvernement de la Région du Kurdistan, condamnons cette attaque et continuons d'appuyer la sécurité de l'Iraq, y compris de la Région du Kurdistan.

Troisièmement, nous devons gérer soigneusement les risques humanitaires. Nous saluons les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial en appui à la production alimentaire et à la gestion durable des ressources. Nous exhortons les pays voisins à collaborer avec le Gouvernement iraqien sur la question des pénuries d'eau. Le Royaume-Uni collabore également avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin d'aider le Gouvernement

iraqien à faire face aux pires effets des changements climatiques, notamment en lui apportant un appui en matière de gouvernance des ressources en eau.

Enfin, nous souhaitons également remercier la Représentante spéciale d'avoir fait le point sur les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus. Nous prenons note des progrès réalisés dans l'identification des sites d'inhumation, y compris à Najaf, et encourageons la poursuite des progrès dans ce dossier.

Le point fondamental est le suivant : comme l'a dit la Représentante spéciale, les dirigeants politiques iraqiens doivent redoubler d'efforts pour sortir de l'impasse actuelle et commencer à répondre aux besoins du peuple iraqien. Le Conseil de sécurité doit s'unir pour encourager les progrès dans ce domaine.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale de son exposé de ce matin. L'Irlande apprécie sincèrement les efforts qu'elle et son équipe ont déployés au sein de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) au cours de ce qui a été une période très difficile.

Nous regrettons profondément que la situation en Iraq se soit considérablement détériorée depuis la dernière séance sur ce sujet, tenue en mai (voir S/PV.9034). Comme d'autres l'ont dit, cela fait presque un an jour pour jour que des élections bien organisées et pacifiques ont eu lieu dans tout le pays. Malheureusement, le gouvernement n'a toujours pas été formé. Cela a de lourdes conséquences pour le peuple iraqien, qui attend depuis longtemps des réformes essentielles.

Nous condamnons sans équivoque les violents affrontements qui ont eu lieu fin août à Bagdad et qui ont fait au moins 46 morts. Nous exhortons tous les acteurs à s'abstenir de recourir à la violence pour régler leurs différends politiques et à tout mettre en œuvre pour désamorcer les tensions.

Le droit de manifester pacifiquement est, bien entendu, un pilier fondamental de toute démocratie, mais le respect des institutions de l'État et de la Constitution doit également prévaloir. Le dialogue est le seul moyen de sortir de l'impasse actuelle. Nous saluons les efforts déployés par le Premier Ministre al-Kadhimi à cette fin, notamment par l'organisation d'un dialogue national. Nous encourageons tous les acteurs à y participer de bonne foi afin de parvenir à un accord sur la composition d'un gouvernement pleinement habilité.

Plus généralement, la situation actuelle en matière de sécurité en Iraq est précaire. L'Irlande a condamné les bombardements d'artillerie meurtriers qui ont visé la province de Dahouk le 20 juillet, causant la mort tragique de neuf civils et faisant de nombreux blessés. Nous sommes vivement préoccupés par les bombardements de la semaine dernière dans la Région du Kurdistan, revendiqués par l'Iran, et qui auraient également fait des victimes civiles. Ces attaques doivent cesser immédiatement.

Nous demandons instamment à tous les acteurs de respecter en tout temps la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous rappelons que l'Iraq a fait preuve d'un engagement remarquable pour renforcer le dialogue régional et favoriser les relations de bon voisinage au cours des dernières années. Les partenaires régionaux et internationaux de l'Iraq doivent faire de même. La stabilité du pays est essentielle à celle de la région.

Les Iraquiennes ont obtenu des résultats extraordinaires lors des élections de l'année dernière, remportant un nombre record de sièges. Nous saluons leur militantisme et leurs accomplissements en dépit d'obstacles importants. Nous nous félicitons également de l'action efficace de la MANUI dans ses échanges avec les électrices et les candidates en amont des élections. Cependant, comme l'a relevé ce matin la Représentante spéciale du Secrétaire général, cette performance exemplaire d'octobre dernier ne s'est malheureusement pas traduite par une participation pleine, égale et véritable des femmes au processus de formation du gouvernement, les femmes ayant été largement exclues des pourparlers.

Dans le courant du mois, le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité va examiner la situation en Iraq. Ce sera l'occasion de recenser les moyens d'éliminer les obstacles à leur participation à la vie politique et publique, et nous attendons ce débat avec intérêt.

Nous avons été déçus par les conclusions du récent rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de la MANUI sur la responsabilité et les éléments armés non identifiés en Iraq. Si les progrès en matière d'indemnisation des victimes de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits sont les bienvenus, il faut mettre fin à l'impunité pour assurer une véritable reddition de comptes. Nous exhortons les autorités iraqiennes à mener, malgré un environnement complexe, des enquêtes crédibles pour toutes les violations et atteintes présumées commises

contre des manifestants, des militants, des journalistes et des critiques. Sans cela, il sera impossible de restaurer la confiance entre l'État et le peuple iraqien.

Enfin, nous nous félicitons de l'engagement pris par l'Iraq et le Koweït de continuer à progresser sur la question des personnes et des biens disparus.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier la France de son travail au cours du mois de septembre et vous adresser, Monsieur le Président, tous mes vœux de succès pour le mois d'octobre. Vous pouvez compter sur l'appui de l'Albanie pendant cette période.

Pour en revenir à la question à l'examen, je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé et saluer la présence du représentant de l'Iraq à la séance d'aujourd'hui.

Nous condamnons dans les termes les plus forts l'attaque meurtrière survenue en Iraq. L'Albanie exprime sa profonde sympathie et ses condoléances aux familles des victimes et souhaite aux blessés un prompt et complet rétablissement. En outre, nous appelons l'Iran à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq et à s'abstenir de toute intimidation, menace et nouvelle escalade de la violence.

Nous réaffirmons notre ferme appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et condamnons toute tentative visant à porter atteinte à sa stabilité et à son indépendance politique. Nous sommes également préoccupés par la situation en matière de sécurité au vu de la menace posée par Daech. Je réaffirme le soutien de principe de l'Albanie à l'obligation de rendre des comptes pour toutes les violations du droit international, de rendre la justice et de s'opposer fermement à l'impunité.

L'Iraq a connu d'immenses difficultés ces dernières années. Cependant, l'impasse dans laquelle se trouve le processus de formation du gouvernement depuis les élections législatives d'octobre 2021 constitue une menace croissante pour la stabilité du pays et son rôle dans la région. Nous exhortons toutes les parties concernées à mettre leurs désaccords de côté et à s'engager en faveur d'un dialogue inclusif.

Il est urgent de mettre en place un nouveau Gouvernement iraqien pour s'attaquer aux nombreuses difficultés qui attendent, comme l'a fait observer la Représentante spéciale du Secrétaire général. Les

femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par nombre de ces difficultés. Un gouvernement inclusif et uni, associant véritablement les femmes, répondra mieux aux espoirs et aux aspirations du peuple iraquien.

Dans le contexte de la situation humanitaire grave et tragique que connaît actuellement l'Iraq, nous félicitons les autorités iraqiennes d'avoir rapatrié plus de 2 500 Iraquiennes et Iraquiens en respectant les principes de responsabilité et de réintégration. En outre, nous nous félicitons du nombre de plus en plus important de missions de terrain qui sont menées en lien avec le rapatriement et le retour de tous les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus ou la restitution de leurs dépouilles. Ces missions permettront d'accroître les chances de détecter de nouveaux sites d'inhumation en Iraq. Par ailleurs, nous saluons la récente restitution de biens koweïtiens. Il s'agit également d'une avancée essentielle dans les efforts déployés par l'Iraq pour renforcer son contrat social avec ses citoyens et ses voisins. Nous nous félicitons également de l'adoption de la loi relative à l'aide d'urgence pour la sécurité alimentaire et le développement et espérons que son application permettra d'atténuer les souffrances du peuple iraquien.

Sachant que l'Iraq est le cinquième pays le plus vulnérable aux effets des changements climatiques, nous saluons les travaux de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) sur les incidences des changements climatiques en Iraq, et avons pris acte des préoccupations exprimées sur cette question par le Premier Ministre iraquien dans le cadre du débat général de l'Assemblée générale (voir A/77/PV.11).

Pour terminer, nous pensons que la MANUI est un partenaire essentiel du peuple iraquien et qu'elle joue un rôle vital s'agissant d'aider l'Iraq durant cette transition démocratique.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de me faire l'écho de vos propos, Monsieur le Président, en félicitant la France de sa présidence du Conseil de sécurité au mois de septembre. Je souhaite également au Gabon plein succès durant sa présidence au mois d'octobre. Le Gabon peut compter sur le Brésil.

Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq de son exposé, et à saluer la participation de la délégation iraquienne à la présente séance.

À l'instar du rapport écrit présenté par le Secrétaire général aux membres du Conseil il y a une semaine (S/2022/714), l'exposé de la Représentante spéciale aujourd'hui nous rappelle les événements en Iraq, que nous suivons de près, notamment par l'intermédiaire de notre ambassade à Bagdad.

Alors que les manifestants sont une fois de plus descendus dans la rue pour exprimer leur mécontentement à l'égard de la politique intérieure de l'Iraq, le Brésil appelle les autorités iraqiennes, les dirigeants et les partis politiques et la population iraquienne de manière générale à faire preuve de retenue et à ne pas alimenter la violence, la haine ou les troubles civils.

Le Brésil est également préoccupé par les attentats perpétrés la semaine dernière dans la Région du Kurdistan d'Iraq. Comme d'autres attaques récemment menées contre l'Iraq depuis l'extérieur, elles sont contraires au droit international et menacent l'intégrité territoriale du pays et la stabilité de l'ensemble de la région. À cet égard, nous reconnaissons l'importance des appels lancés au Conseil en faveur de la protection des civils en toutes circonstances.

En application de la résolution 2631 (2022), nous nous réunissons pour évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). La MANUI relevant du Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, l'exécution de son mandat est tributaire du consentement du Gouvernement iraquien. Il est donc tout à fait normal que nous nous tournions vers les responsables iraqiens pour obtenir des informations supplémentaires. Selon nous, l'aspect le plus important du mandat de la MANUI consiste à aider le Gouvernement iraquien à promouvoir le dialogue politique et la réconciliation nationale. Le succès de la mise en œuvre de ce mandat doit être mesuré à l'aune des résultats concrets obtenus.

Le Brésil avait espéré que les conditions en Iraq permettraient permis la formation rapide d'un gouvernement, sur la base des résultats des élections d'octobre 2021. Cependant, une année s'est écoulée et l'impasse politique en cours a pris racine. Compte tenu de cette expérience, nous devons encourager un dialogue inclusif et sérieux entre tous les partis politiques iraqiens, et non appeler à des solutions accélérées aujourd'hui. Ce n'est qu'ainsi que les partis politiques pourront aplanir leurs divergences et conclure les accords politiques nécessaires au préalable. À cet égard, nous jugeons opportune l'organisation du dialogue national proposé par le Premier Ministre iraquien, et

nous espérons que tous les groupes politiques en Iraq pourront y participer. Par ailleurs, nous prenons note avec satisfaction du fait que la Représentante spéciale a participé à deux sessions de ce dialogue national, le 17 août et le 5 septembre.

Le Brésil est bien entendu prêt à appuyer les efforts déployés par l'Iraq pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Nous sommes d'avis que c'est également l'objectif principal de la présence de la MANUI en Iraq. Dans le même temps, nous savons qu'il ne nous appartient pas de dicter aux autorités iraqiennes la manière dont elles doivent définir leurs priorités nationales ou s'employer à les réaliser.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé. Je salue la participation du représentant de l'Iraq à la présente séance.

La Représentante spéciale a fait part au Conseil de sécurité de son analyse de la situation en Iraq, qui peut se résumer de la manière suivante. Il n'est pas possible de mettre en place des institutions démocratiques et de faire régner l'état de droit quand l'origine même de la situation en Iraq est un autre exemple d'invasion, il y a près de 20 ans, d'un pays souverain, en violation de la Charte des Nations Unies. C'est ce qui risque de se produire également dans d'autres États, dont l'intégrité territoriale et l'indépendance sont violées et où le recours à la diplomatie continue d'être négligé.

Le Mexique s'associe naturellement aux autres orateurs et oratrices pour condamner l'attentat perpétré dans la Région du Kurdistan d'Iraq il y a quelques jours à peine. Malheureusement, il ne s'agit pas d'un fait isolé, mais d'une tendance dangereuse qui se confirme avec les récentes attaques commises à Dahouk et à Erbil. Ces faits sont contraires au droit international, constituent une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq et menacent gravement la stabilité de la région.

Comme si cela ne suffisait pas, au cours des trois derniers mois, plus de 180 attaques visant les forces de sécurité iraqiennes, attribuées à Daech, ont été recensées, et des bombardements contre des bâtiments gouvernementaux et des locaux et véhicules diplomatiques, de même que des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont également été signalés.

Face à ces conditions de sécurité alarmantes, je vais maintenant me concentrer sur l'impasse

politique et sur la nécessité de relancer le renforcement des institutions.

Cette semaine marque le troisième anniversaire du début des manifestations populaires en faveur d'un changement de régime, qui ont abouti aux élections anticipées de l'année passée. Près d'un an après ces élections, les factions politiques sont, hélas, toujours incapables de transformer la volonté du peuple en un gouvernement fonctionnel. Nous saluons le fait que les participants au dialogue national convoqué par le Premier Ministre ont réaffirmé leur détermination à régler la crise politique dans le respect de l'ordre démocratique constitutionnel. Nous espérons que cette initiative conduira à la formation d'un gouvernement inclusif.

Malgré le nombre élevé de femmes élues au Parlement, nous constatons que, pour la plupart, elles ont été exclues du processus de formation du gouvernement. Nous soulignons qu'il importe de garantir la participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité, des femmes, des jeunes et des minorités à ce processus.

Par ailleurs, nous exhortons aussi bien le Gouvernement de Bagdad que le Gouvernement régional d'Erbil à régler par la voie du dialogue les différends relatifs au budget et à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'à mettre en œuvre intégralement l'accord de Sinjar. Ce processus doit bien entendu s'inscrire dans le cadre de la Constitution.

Au niveau régional, toutefois, l'Iraq a joué un rôle clef dans la stabilité de la région. À cet égard, ma délégation salue les progrès constants et la coopération bilatérale du Gouvernement iraqien dans le règlement du dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus.

Nous prenons également note de la récente visite de la Représentante spéciale dans le camp de réfugiés de Hol, en Syrie. Nous saluons les efforts consentis par le Gouvernement iraqien et l'aide apportée par les organisations humanitaires pour poursuivre le rapatriement et la réinstallation d'environ 28 000 Iraquiens.

En ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles, je tiens à souligner la collaboration que le Mexique et l'Iraq entretiennent depuis près de 20 ans en matière électorale. À ce sujet, je suis heureux d'annoncer qu'une délégation de juges électoraux iraqiens prévoit de participer en ce mois d'octobre à un programme de renforcement des capacités proposé par l'Institut national électoral et le Tribunal électoral du pouvoir judiciaire de mon pays.

Avant de conclure, je réaffirme une fois de plus qu'il est important de voir très bientôt un Iraq prospère, démocratique et souverain, car il s'agit d'un élément fondamental pour parvenir à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Nous tenons tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous vous souhaitons plein succès. Nous remercions également la France de sa présidence couronnée de succès le mois dernier.

Je sais gré à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé détaillé. Nous nous félicitons de la participation du Représentant permanent de la République d'Iraq, l'Ambassadeur Mohammed Bahr Aluloom, à la présente séance.

La séance d'aujourd'hui intervient à un moment critique pour l'Iraq. Le retard pris au cours des derniers mois dans la formation d'un nouveau gouvernement a entraîné une dégradation de la situation et une recrudescence de la violence et des morts et des blessés parmi les civils. Mon pays exprime sa préoccupation face à ces événements. Nous appelons les parties prenantes concernées à surmonter les obstacles qui entravent la formation d'un nouveau gouvernement iraquien et à faire en sorte que les intérêts du peuple iraquien l'emportent sur toute autre considération. Il est urgent de revenir à un dialogue constructif, au calme et à la retenue. Voilà des exigences essentielles et indispensables. Des institutions politiques iraqiennes stables et crédibles sont de mise pour répondre aux aspirations du peuple iraquien, qui réclame la sécurité, des réformes et la prospérité et doit se voir garantir l'accès aux services de base. Nous attirons l'attention sur le fait que la poursuite de la violence aura des répercussions non seulement sur l'Iraq et son peuple, mais aussi sur l'ensemble de la région.

Les Émirats arabes unis insistent par ailleurs sur leur rejet de l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures iraqiennes, car elle porte atteinte à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous condamnons en outre la violence sous toutes ses formes, qui continue de compromettre la sécurité et la stabilité de l'Iraq, en violation des principes et valeurs humains. Je pense notamment aux actes terroristes, d'autant que Daech poursuit ses attaques incessantes sur les territoires iraqiens : 184 ont été recensées pendant la période considérée dans le

rapport du Secrétaire général (S/2022/714). Nous saluons les progrès accomplis par les forces iraqiennes dans la lutte contre ce fléau, et nous espérons que les efforts se poursuivront jusqu'à ce que cette menace soit totalement éliminée.

Il convient aussi de poursuivre les efforts de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et de remédier à leurs causes. D'aucuns craignent que la détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire dans les camps, comme celui de Hol en Syrie, constitue un terreau fertile pour la radicalisation et que les groupes terroristes en profitent pour recruter la prochaine génération de terroristes. À cet égard, nous nous félicitons du rapatriement par l'Iraq, avec le concours de l'ONU, de plus de 2 500 de ses citoyens qui vivaient dans le camp de Hol. Nous soulignons qu'il est indispensable d'œuvrer sérieusement et de toute urgence à la recherche d'une solution durable à la situation dans le camp.

Les progrès graduels réalisés au cours des quatre derniers mois concernant les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, ainsi que les biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales, sont encourageants, et nous espérons qu'ils se poursuivront. Nous saluons les efforts déployés par le Koweït et l'Iraq en la matière.

Pour terminer, les Émirats arabes unis appuient les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq dans le cadre de son mandat, en coordination avec le Gouvernement iraquien. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Claudio Cordone à l'occasion de sa prise de fonction en tant que Représentant spécial adjoint du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale. Je tiens également à féliciter le peuple iraquien de faire preuve de résilience face aux épreuves auxquelles il est toujours confronté. Je réaffirme le soutien indéfectible de mon pays à la sécurité et à la stabilité en Iraq, ainsi qu'aux efforts de reconstruction.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé sur la situation en Iraq.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en Iraq, pays ami. L'instabilité politique intérieure du pays, qui s'inscrit dans un contexte socioéconomique compliqué, suscite toujours notre inquiétude. Depuis la fin du mois de juillet, des manifestations de grande ampleur ont eu lieu à Bagdad et dans certaines provinces du sud,

durant lesquelles les manifestants ont saisi des bâtiments gouvernementaux et attaqué les bureaux des partis politiques. De violents affrontements ont fait plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés, dont des membres des forces de l'ordre.

Ces événements sont le résultat de divergences profondes entre les principales forces politiques iraqiennes, qui n'ont pas encore été en mesure d'achever la formation du gouvernement du pays alors que les élections législatives anticipées à la Chambre des députés iraqienne se sont tenues en octobre 2021. Nous espérons que les partis qui ont réussi à se faire élire au Parlement se mettront rapidement d'accord sur le candidat au poste de Président et sur la composition du nouveau gouvernement, qui devra bénéficier du soutien de tous les principaux groupes politiques, ethniques et confessionnels du pays.

Nous sommes très préoccupés par l'escalade militaire observée dans le nord du pays, y compris dans la Région du Kurdistan, qui a fait de nombreuses victimes parmi les civils, dont des enfants. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des personnes décédées.

Une fois de plus, nous réaffirmons que la sécurité des civils doit rester une priorité. Nous sommes d'accord avec le Président de l'Iraq, M. Barham Salih, pour dire que son pays ne doit pas devenir un lieu où régler ses comptes. En même temps, nous prenons note de la déclaration du Corps des gardiens de la révolution islamique selon laquelle la récente attaque, revendiquée par l'Iran, constitue une réponse à une menace majeure que font peser sur la sécurité du pays les groupes terroristes basés dans la Région du Kurdistan.

D'après le récent rapport du Secrétaire général (S/2022/714), des attaques perpétrées par des combattants de Daech, y compris des attentats-suicides, continuent d'être signalées dans diverses provinces de la République, ce qui déstabilise un climat de sécurité déjà tendu dans la région. Dans ce contexte, nous tenons à dire une fois encore que, pour éloigner vraiment cette menace, il faut parvenir à une coordination la plus large possible des efforts antiterroristes. Nous estimons que tous les acteurs de la lutte contre le terrorisme en Iraq doivent respecter la souveraineté de l'État iraqien et coordonner leur action avec les responsables du pays.

On ne peut que constater qu'une normalisation durable en Iraq est entravée par les tentatives de certaines parties extérieures de tirer avantage des difficultés

internes. Dans ce contexte, nous exhortons la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par Bagdad en vue de stabiliser le pays, notamment en assurant le maintien de l'ordre et en rétablissant les secteurs social, financier et humanitaire dans la République.

Nous jugeons inacceptable que ce pays se transforme en lieu de règlement de comptes personnels et de confrontation régionale. La Fédération de Russie soutient l'action du Gouvernement iraqien qui vise à remédier à la situation. Nous avons bon espoir que toutes les parties prenantes iraqiennes adopteront une approche responsable, éviteront la violence et s'emploieront à aplanir leurs divergences par la seule voie légale, en tenant compte des intérêts de tous les groupes du pays. Nous nous félicitons de la reprise du dialogue entre les autorités fédérales de Bagdad et la Région du Kurdistan sur les différends existants, principalement concernant le pétrole et le gaz. Nous pensons que de nouveaux accords contribueraient au règlement des problèmes d'ordre ethnique et confessionnel qui se sont accumulés et à la mobilisation du potentiel économique au profit de l'ensemble de la nation iraqienne.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer notre attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la stabilité de l'Iraq.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je félicite le Gabon de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et remercie la France de son excellent travail à la tête du Conseil le mois dernier.

La Chine remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Hennis-Plasschaert de son exposé et souhaite la bienvenue au Représentant permanent de l'Iraq à la séance de ce jour. Je félicite également l'Iraq pour sa fête nationale, qui avait lieu hier.

À l'heure actuelle, l'Iraq est dans une phase politique critique, face à des tâches aussi majeures que la formation d'un nouveau gouvernement. Nous espérons sincèrement que toutes les parties en Iraq renforceront leur unité, aplaniront correctement leurs divergences et, dans le cadre constitutionnel et juridique, tiendront un dialogue et des consultations pour trouver un consensus sur les prochaines étapes des arrangements politiques, en vue de poser des bases politiques solides pour une paix, un développement et une prospérité durables.

Tous les membres de la communauté internationale devraient respecter pleinement la souveraineté de l'Iraq et sa direction des affaires qui le concernent, et aider le peuple iraqien à choisir en toute indépendance

une voie de développement qui soit adaptée à sa situation nationale. Avec son emplacement stratégique et sa diversité ethnique et religieuse, l'Iraq doit devenir un moteur de coopération régionale, non un terrain de jeu pour la concurrence géopolitique.

La Chine félicite l'Iraq d'entretenir des relations de bon voisinage et amicales avec les pays de la région et de promouvoir l'intégration régionale. Nous soutenons l'Iraq dans les efforts qu'il déploie conjointement avec le Koweït pour progresser dans la recherche des nationaux et des biens koweïtiens disparus.

La Chine a toujours défendu le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays, y compris l'Iraq, et toujours défendu aussi la sécurité commune par la coopération. L'Iraq a consenti d'énormes sacrifices pour combattre Daech et récupérer les territoires qui étaient occupés par des terroristes et des organisations extrémistes. La communauté internationale doit maintenir son appui ferme à l'Iraq pour l'élimination des derniers vestiges du terrorisme et la consolidation des résultats durement obtenus dans la lutte contre le terrorisme. L'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes doit remettre à l'Iraq dès que possible les preuves qu'elle a recueillies et aider le pays à traduire les terroristes en justice conformément au droit national.

La Chine accueille avec satisfaction les efforts en cours pour rapatrier et réinstaller les citoyens iraqiens présents dans le camp de Hol en Syrie. Nous exhortons les autres pays à prendre leurs responsabilités, comme l'Iraq l'a fait, et à accélérer l'identification et le rapatriement des combattants terroristes étrangers et de leurs familles se trouvant en Iraq.

Ces quelque trois dernières décennies, l'Iraq a connu des hauts et des bas, ce qui a infligé des souffrances considérables à son peuple. Dans les circonstances actuelles, il convient que la communauté internationale maintienne son appui robuste à l'Iraq pour la préservation de sa sécurité et de sa stabilité, et aide activement le pays à se reconstruire en mettant l'accent sur l'amélioration des moyens de subsistance de la population. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et les autres organismes des Nations Unies doivent consacrer davantage de ressources et d'attention aux priorités de développement national de l'Iraq. Dans son travail concernant les droits humains et l'assistance humanitaire, la MANUI doit respecter strictement son

mandat, communiquer et se coordonner étroitement avec le Gouvernement iraquien et améliorer le filtrage et la vérification des informations.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Hennis-Plasschaert de son exposé clair et important et de tous ses efforts, ainsi que de ceux de son équipe, en ces temps très difficiles.

Il s'est écoulé près d'un an depuis que l'Iraq a tenu ses élections parlementaires, mais aucun gouvernement n'a encore été formé. La Norvège se joint au Secrétaire général et à d'autres pour dire que cette situation est préoccupante et pourrait menacer la stabilité politique du pays. La formation d'un gouvernement est cruciale pour remédier aux nombreux problèmes qui se posent à l'Iraq.

Il est temps pour les dirigeants politiques iraqiens de s'unir. Il est temps de trouver des compromis. L'Iraq doit avoir un gouvernement capable de servir l'intérêt supérieur du peuple iraquien. Nous encourageons par ailleurs tous les responsables politiques à garantir la participation véritable des femmes, des jeunes et de la société civile.

La Norvège est profondément préoccupée par la hausse des tensions politiques et de la violence. Nous appelons au calme et à la retenue. Toutes les parties doivent prendre des mesures en vue d'une désescalade, et la violence doit être évitée. Comme le Conseil de sécurité l'a affirmé à plusieurs occasions, l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être respectées.

L'année 2022 est la dernière année du plan de réponse humanitaire. Nous félicitons les autorités iraqiennes d'avoir repris la responsabilité de satisfaire les besoins humanitaires. Les enfants sont particulièrement vulnérables. Dans le cadre des efforts actuellement déployés pour réintégrer les familles déplacées dans leurs communautés d'origine, il convient d'avoir particulièrement soin de protéger les enfants et de les traiter en victimes de guerre. Cela inclut les enfants anciennement associés à Daech. La Norvège maintiendra son aide humanitaire et sa coopération avec les autorités iraqiennes.

Enfin, les difficultés de l'Iraq sont également exacerbées par les changements climatiques et de graves problèmes environnementaux. La Norvège salue les efforts conjoints de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et des autorités iraqiennes en ce qui concerne l'action climatique, l'amélioration de la coopération régionale en matière de gestion de l'eau et l'investissement dans un avenir renouvelable. Pour réussir, ce travail doit notamment se faire en lien avec des partenaires privés et la société civile.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie à mon tour la Représentante spéciale de son exposé. Je souhaite également saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent de l'Iraq.

La France condamne fermement les frappes massives revendiquées par l'Iran conduites dans la région autonome du Kurdistan d'Iraq, qui ont frappé de manière aveugle les civils. Il s'agit d'une violation grave de la souveraineté iraquienne et du droit international, et d'une menace contre la paix et la sécurité. La France rappelle son attachement à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq et elle appelle au respect de la stabilité et de la sécurité de la région autonome du Kurdistan en son sein. Nous appelons les acteurs concernés à cesser toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Iraq.

Un an après les élections législatives, la situation politique est toujours dans l'impasse. Nous appelons les acteurs politiques à faire face à leurs responsabilités et à s'entendre sur la formation d'un gouvernement. Nous les invitons aussi à réaffirmer leur attachement au cadre constitutionnel iraquien et à respecter l'intégrité des institutions iraqiennes. Nous saluons et encourageons les initiatives qui ont été prises par le Premier Ministre al-Kadhimi pour relancer le dialogue national, lequel est la seule issue possible à l'impasse actuelle. Il est essentiel que celui-ci soit inclusif et qu'il permette la participation des femmes, qui jusqu'à présent ont été exclues des pourparlers, alors même qu'elles ont été élues en nombre au Parlement, comme cela a été répété à plusieurs reprises.

Chaque jour sans gouvernement issu des dernières élections accroît le risque de déstabilisation de l'Iraq. La formation d'un gouvernement est une étape urgente pour éviter une nouvelle détérioration de la situation. La France appelle également les autorités de Bagdad et d'Erbil à reprendre la voie du dialogue. La coopération entre les autorités fédérales et la région autonome du Kurdistan sur les sujets d'intérêt commun, notamment la sécurité, mais également sur le dossier des ressources pétrolières, est essentielle.

En dépit des défis auxquels il est confronté, l'Iraq poursuit son combat courageux contre Daech. La France réitère son plein soutien à l'Iraq dans la lutte contre le terrorisme et continuera son engagement en ce sens dans le cadre de sa contribution à la coalition internationale contre Daech, dans le plein respect de la souveraineté iraquienne et aussi longtemps que cela sera nécessaire et que l'Iraq le demandera.

L'Iraq continue également de jouer un rôle positif au plan régional. Nous saluons les efforts en ce sens du Premier Ministre et soutenons toutes les initiatives de dialogue régional contribuant à la stabilité de la région et à relever les défis globaux. Nous travaillons à un nouveau sommet des chefs d'État et de gouvernement, à Amman, dans le format dit « de Bagdad » qui a posé les bases d'un dialogue régional crédible, ce dont la région a besoin de façon urgente.

Je voudrais enfin saluer la coopération entre l'Iraq et le Koweït sur le dossier des Koweïtiens et des ressortissants d'États tiers disparus. Les avancées permises grâce aux appels à témoins et à l'imagerie satellite sont importantes. Nous encourageons les deux États à poursuivre leur dialogue sur le sujet.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Kenya et mon pays, le Gabon.

(l'orateur poursuit en anglais)

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé riche en informations concernant l'évolution de la situation en Iraq et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), que nous avons écouté avec attention. Nous nous félicitons également de la participation du représentant de l'Iraq à la présente séance.

Notre déclaration sera axée sur trois grands volets relatifs à la situation en Iraq, à savoir le volet politique, le volet sécurité et le volet humanitaire.

Sur le plan politique, les Iraquiens attendent toujours qu'un gouvernement soit formé, alors que cela fait bien longtemps que les élections législatives ont eu lieu le 10 octobre 2021. L'absence persistante d'unité entre les acteurs politiques et le manque d'inclusion, notamment des femmes, malgré les résultats remarquables qu'elles ont obtenus lors des élections, sont des obstacles à la mise en œuvre des réformes indispensables au bon fonctionnement du pays. Il est encore plus crucial aujourd'hui de former au plus vite un nouveau gouvernement. C'est une première étape essentielle pour promouvoir la stabilité politique à long terme en Iraq. Comme en témoignent les récentes manifestations, tout retard supplémentaire à ce sujet n'aura que des effets déstabilisateurs sur le pays.

Nous considérons qu'il est urgent de mettre en place un nouveau gouvernement iraquien, qui sera également en mesure de relever les multiples défis auxquels le pays est confronté. Un nouveau gouvernement iraquien sera indispensable pour mettre en œuvre les réformes essentielles au bon fonctionnement du pays, répondre aux aspirations légitimes du peuple iraquien à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au progrès socioéconomique grâce à la fourniture de services de base, et limiter les effets néfastes des changements climatiques, caractérisés par des conditions météorologiques extrêmes.

C'est dans cet esprit que les trois membres africains du Conseil appellent les différents acteurs politiques à prendre des mesures concertées pour désamorcer les tensions et à prendre part à un véritable dialogue politique inclusif, fondé sur des principes et des moyens pacifiques, démocratiques et constitutionnels, dans un esprit de compromis. À cet égard, parvenir à une décision sur la sélection et l'élection d'un président serait un premier pas positif.

De plus, nous encourageons vivement l'inclusion et la participation des femmes à la recherche d'initiatives politiques et aux efforts visant à former un gouvernement pour sortir de l'impasse.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent de l'appui constant de la MANUI aux activités post-électorales en Iraq et prient la Haute Commission électorale indépendante et la Haute Commission indépendante pour les élections et le référendum de la Région du Kurdistan de renforcer leur coopération et de mettre en commun leur expertise technique.

Nous prenons note des efforts du Gouvernement iraquien pour favoriser le dialogue et la coopération dans la région. Par conséquent, nous encourageons les partenaires régionaux et internationaux de l'Iraq à appuyer ces efforts tout en respectant les principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et de relations de bon voisinage dans l'intérêt du pays et de la région.

Nous nous félicitons en outre de la coopération actuelle entre l'Iraq et le Koweït et nous appelons à davantage de progrès sur ce dossier important.

S'agissant de la sécurité, la situation en Iraq reste instable et préoccupante, notamment dans la Région du Kurdistan. Les attaques asymétriques de Daech et de groupes armés non identifiés visant les forces de sécurité iraquennes, les survols de drones et l'utilisation d'engins explosifs et de missiles balistiques sont récurrents. Cette escalade de la violence pourrait remettre en

cause les efforts menés de haute lutte pour instaurer la paix et la stabilité sur le territoire iraquien. C'est pourquoi nous appelons de toute urgence à une désescalade et déconseillons tout acte qui entraverait la formation d'un gouvernement.

Les trois membres africains du conseil condamnent les opérations militaires menées par des acteurs extérieurs dans le nord et réaffirment que l'Iraq ne doit pas servir d'arène internationale où des États et des acteurs non étatiques règlent leurs comptes aux dépens et au détriment de la sécurité, de la stabilité politique et du progrès socioéconomique du pays et de sa population.

Dans le même temps, nous sommes vivement préoccupés par les dernières attaques du 28 septembre, qui ont fait de nombreux morts et blessés des civils, y compris des enfants.

Sur le plan humanitaire, des besoins importants subsistent. Les civils paient le plus lourd tribut à l'instabilité en Iraq. Selon la MANUI, les 87 attaques confirmées au cours de la période considérée ont fait 201 victimes civiles, dont des femmes et des enfants, principalement touchées par des tirs d'armes légères, des engins explosifs improvisés, des bombardements et des restes de guerre.

Les violations des droits de l'enfant nous préoccupent au plus haut point. Quelque 63 cas de violations graves commises contre des enfants, notamment des meurtres, des mutilations, des enlèvements, des violences sexuelles et des recrutements, ont été vérifiés.

Nous prenons note des observations du Comité contre la torture concernant le deuxième rapport périodique de l'Iraq sur les mesures prises pour garantir le respect de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que des recommandations formulées, notamment l'adoption d'une législation contre la torture. Dans le même ordre d'idées, nous remarquons que les effets des mesures prises par le Gouvernement iraquien dans le domaine des droits de l'homme, notamment l'indemnisation des victimes, est relativement limité en raison de l'impunité persistante dont bénéficient les auteurs de violations. À cette fin, nous saluons les efforts que déploie la MANUI pour promouvoir les initiatives de prévention prises par les autorités iraquennes et le renforcement de leurs capacités. Les trois membres africains du Conseil constatent avec satisfaction que l'ONU, en collaboration avec le Gouvernement iraquien,

continue de fournir une aide aux personnes déplacées, aux rapatriés et aux réfugiés en dépit de la baisse considérable du financement de l'action humanitaire. Nous nous associons à la Représentante spéciale pour féliciter le Gouvernement iraquien d'avoir rapatrié plus de 2 500 Iraquiens, conformément aux principes de responsabilité et de réintégration. Nous saluons par ailleurs l'engagement continu de l'ONU à leur fournir une aide humanitaire et en matière de protection après leur retour.

Pour terminer, nous réaffirmons que les trois membres africains du Conseil appuient pleinement les efforts que déploie la MANUI pour mettre en œuvre la résolution 2631 (2022) et la détermination de la Représentante spéciale, Jeanine Hennis-Plasschaert, à s'acquitter du mandat de l'ONU découlant de cette résolution.

(l'orateur reprend en français)

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Bahr Aluloom (Iraq) *(parle en arabe)* : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Gabon à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois, et à remercier l'Ambassadeur Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France, de ses efforts remarquables durant la présidence française du Conseil en septembre. Je remercie également M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé.

Le processus politique en Iraq est bloqué, et cela retarde la formation d'un nouveau gouvernement iraquien à la suite des élections parlementaires d'octobre 2021. Toutes nos parties prenantes et tous nos blocs politiques ont connaissance de cette situation et participent de ce fait à un dialogue constructif, sérieux et franc afin de parvenir à un accord et de trouver un moyen de sortir de l'impasse politique actuelle. La session parlementaire, qui s'est tenue la semaine dernière après deux mois d'interruption, a vu le renouvellement de la confiance au Président de la Chambre et la sélection du premier Vice-Président. Il s'agit là d'un nouveau pas dans la bonne direction, qui permettra au Parlement de s'acquitter de ses fonctions législatives et de contrôle et aux commissions parlementaires d'exécuter leurs tâches quotidiennes. Cela représente une avancée importante vers une percée politique, compte tenu des délais prévus par la Constitution et des lois applicables qui mèneront à l'élection d'un Président de la République et à la formation d'un nouveau

gouvernement, ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins essentiels du peuple iraquien et garantir la sécurité politique et la stabilité économique de l'Iraq et de la région.

Nous commémorons le troisième anniversaire des manifestations pacifiques qui ont eu lieu en octobre 2019, menées par des jeunes Iraquiens et des jeunes Iraquiennes qui demandaient des réformes et une mobilisation contre la corruption. Nous prions Dieu d'avoir pitié de martyrs et présentons nos condoléances à leurs familles, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Nous saluons également les efforts déployés par les forces de sécurité iraqiennes, qui ont fait montre de la plus grande responsabilité et de la plus grande retenue en assurant de manière professionnelle et pacifique la protection des manifestations – la troisième commémoration du mouvement d'octobre ou Tichrin – qui se sont déroulées il y a trois jours. Elles ont évité des affrontements, à quelques exceptions près lorsque certains manifestants s'en sont violemment pris à elles.

Le Gouvernement se tient prêt à faire de l'Iraq une source de stabilité dans la région et au niveau international et à contribuer à la recherche de solutions pacifiques durables aux crises et différends entre les pays de la région, tout en les empêchant d'avoir des retombées négatives sur la sécurité et la stabilité de l'Iraq. Les relations équilibrées qu'il entretient et les efforts diplomatiques qu'il entreprend ont permis au Gouvernement iraquien de contribuer à plusieurs initiatives et réunions entre les pays de la région, entre autres résultats positifs de la Conférence de Bagdad pour la coopération et le partenariat. Des consultations sont en cours en vue d'organiser la deuxième session de la Conférence. Je voudrais maintenant évoquer brièvement les faits majeurs survenus en Iraq au cours des quatre derniers mois.

Premièrement, s'agissant de la situation en matière de sécurité, l'Iraq tient à remercier le Conseil de sécurité de son appui et de sa contribution au renforcement des capacités du pays à lutter contre le terrorisme. Nous remercions la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de la visite de terrain qu'elle a effectuée en juillet au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste. L'Iraq est déterminé à continuer de coopérer avec la Coalition mondiale contre Daech. Nous sommes également attachés à la coopération multilatérale avec l'ONU et ses entités spécialisées. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir M. Vladimir Voronkov, Secrétaire général adjoint chargé du Bureau de lutte contre le terrorisme, dans un avenir proche.

L'Iraq se fait l'écho des préoccupations mentionnées dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/714), d'autant que des dizaines de milliers de combattants terroristes étrangers et de membres de leurs familles se trouvent toujours dans des camps de détention en Syrie. Nous appelons l'ONU à renforcer sa présence sur le terrain par l'intermédiaire du Bureau de lutte contre le terrorisme. L'Iraq souligne la nécessité que les États Membres rapatrient leurs ressortissants du camp de Hol et d'autres camps et que les autorités responsables extradent tous les combattants terroristes iraqiens vers l'Iraq. Nous soulignons également que nous sommes prêts à achever le rapatriement de nos ressortissants qui résident dans des camps, et nous espérons que la communauté internationale contribuera à nos efforts en faveur de leur réadaptation et de leur réintégration. L'Iraq demande une fois de plus que ses territoires ne soient pas utilisés pour régler des comptes ou réaliser des objectifs politiques sous prétexte de lutter contre le terrorisme, et nous appelons le Conseil de sécurité et les États Membres à prendre cette question au sérieux.

La Türkiye et l'Iran continuent de commettre des violations contre l'Iraq par voie terrestre et aérienne en invoquant des prétextes et des allégations sans fondement. À la suite du bombardement turc qui a visé des familles iraqiennes dans un complexe touristique de la province de Dahouk en juillet, l'Iran a mené des attaques aériennes à l'aide de missiles et de drones contre des villes et des villages de la Région du Kurdistan durant toute la semaine dernière, en particulier mercredi matin, 28 septembre, causant la mort de nombreux martyrs et blessant plusieurs civils iraqiens, dont des femmes et des enfants. Il a terrorisé la population et détruit des infrastructures. Le Ministre des affaires étrangères a convoqué l'Ambassadeur iranien à Bagdad et lui a remis une lettre dans laquelle le Gouvernement iraqien a vivement condamné ce crime odieux. Nous avons insisté sur notre rejet de ces actes et de leurs conséquences et exigé le respect de la souveraineté de l'Iraq. Nous avons également demandé à l'Iran de s'acquitter de ses engagements internationaux et de renoncer au langage des armes pour régler les problèmes de sécurité auxquels se heurte la région. Nous avons également mis en garde contre les conséquences de tels actes pour la paix des communautés des deux pays et pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Dans ce contexte, nous appelons le Conseil de sécurité à maintenir sa position unie sur le dossier iraqien et à mettre l'accent sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq en condamnant les agressions étrangères, quels qu'en soient les auteurs, ainsi que le fait d'utiliser l'Iraq comme arène de conflits et de problèmes exportés.

L'Iraq espère recevoir un appui supplémentaire de l'ONU afin de reconstruire les régions libérées qui ont été détruites par les bandes terroristes de Daech. Nous comptons également sur une aide supplémentaire de l'ONU afin de répondre aux besoins humanitaires de base urgents et de renforcer les capacités iraqiennes. Nous espérons aussi recevoir un appui à notre programme gouvernemental de restauration des zones libérées et de reconstruction des infrastructures endommagées.

Le Gouvernement iraqien réaffirme sa détermination à mettre en œuvre sa stratégie nationale 2030 pour l'enseignement supérieur, qui prévoit d'augmenter la fréquentation scolaire à 100 % et d'améliorer la qualité de l'enseignement général et supérieur, tout en renforçant les compétences pour répondre aux exigences du marché du travail et du développement économique. En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, nous avons rétabli le Ministère des affaires féminines, en le dotant d'un portefeuille ministériel et d'un mandat clair de protéger et promouvoir les droits des femmes et de favoriser l'égalité femmes-hommes. La Division de l'autonomisation des femmes met en œuvre le deuxième plan national iraqien conformément à la résolution 1325 (2000), qui vise à accroître la participation des femmes aux postes de direction et à la prise de décisions et à renforcer ainsi la paix et la sécurité. Les acteurs politiques sont également désireux d'accroître la participation des iraqiennes à la vie politique et au dialogue en cours sur la formation du nouveau gouvernement, en leur permettant d'occuper des postes de direction et d'encadrement dans nos institutions nationales.

La Direction générale des affaires yézidiennes recueille des preuves et des informations concernant tous les rescapés afin de mettre en œuvre les réparations spécifiques prévues par la loi. Une partie du budget affecté à la sécurité alimentaire adopté récemment par le Parlement iraqien leur a également été allouée.

La Haute Commission iraqienne des droits de l'homme assure le suivi de la situation humanitaire et de l'aide d'urgence, ainsi que de la situation sanitaire et des soins de santé fournis aux familles déplacées dans les camps. Elle suit également les mesures prises par le Conseil national iraqien des antiquités et du patrimoine pour reconstruire les sites archéologiques de minorités dans les régions des plaines de Ninive et d'autres provinces où vivent ces minorités. Elle continue également de surveiller et de documenter les violations des droits de l'homme tout en lançant des campagnes de sensibilisation conformes aux conventions internationales visant à lutter contre la violence domestique.

Le Gouvernement iraquien, les institutions nationales compétentes et les forces de l'ordre suivent également les violations et atteintes individuelles et engagent des poursuites, conformément aux engagements internationaux de l'Iraq en matière de renforcement et de protection des droits de l'homme.

En ce qui concerne les questions de désertification et de changements climatiques, l'Iraq est le cinquième pays le plus vulnérable aux effets des changements climatiques au monde. Nous souffrons d'un manque d'eau et du changement du cours des rivières que nous partageons avec les pays voisins. Nous avons également été affectés par des projets qui ont été mis en œuvre sans tenir compte de l'impact qu'ils auraient sur le partage de l'eau avec les pays riverains. Cela a accentué la désertification et la sécheresse dans la plupart des réserves naturelles protégées classées au patrimoine mondial dans la région d'Al-Ahwar. Cela a également entraîné une diminution des terres arables et une augmentation des déplacements internes. L'Iraq exhorte donc tous les pays de la région à prendre part à un dialogue visant à résoudre nos problèmes d'eau conformément aux lois et conventions internationales.

L'Iraq est un pays producteur de pétrole qui a contribué à la reprise économique mondiale depuis le début du XX^e siècle. S'il subit les conséquences des changements climatiques, il est également voué à être affecté par toutes les mesures prises pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Malgré cela, le Gouvernement iraquien met en œuvre d'importants projets stratégiques dans les domaines de l'énergie propre et de l'extraction du gaz, ainsi que dans d'autres secteurs liés à l'économie verte, et il a donc besoin de l'appui de la communauté internationale pour poursuivre ces efforts.

L'Iraq et l'État frère du Koweït s'emploient à renforcer leurs relations, à surmonter les obstacles et à régler les questions en suspens d'une manière qui garantisse les droits des deux parties, ce qui contribuera à trouver une solution aux questions des personnes disparues, de nos frontières maritimes et des biens koweïtiens. Concernant le dossier des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, nous avons poursuivi cette année nos efforts par

l'intermédiaire du Sous-Comité technique de la Commission tripartite, qui a tenu ses 120^e et 121^e réunions le 30 mai à Riyad et le 31 juillet à Bagdad respectivement, tandis que la Commission tripartite a tenu sa cinquante-troisième réunion le 1^{er} juin. Ces réunions étaient axées sur la localisation de sites d'inhumation importants à Tell Cheïkhiya, Karbala et Khamissiyé et d'un quatrième site potentiel à Samaoua, ainsi que sur le site de Salman Pak et d'autres sites au Koweït, en s'appuyant sur des documents d'archives et des témoignages. Nous avons également analysé des images satellites et déterminé leur date et leur emplacement, et nous avons multiplié les missions de terrain sur certains de ces sites, en plus d'aborder la question d'un ressortissant saoudien porté disparu qui aurait été détenu dans la prison de Nassiriyé, puis transféré vers un autre endroit avant d'être libéré en 2017, selon les informations que le Koweït a reçues de témoins. En ce qui concerne les biens koweïtiens, le 4 juillet, le Ministère iraquien des affaires étrangères a remis officiellement à l'État du Koweït du matériel et des biens trouvés par le Gouvernement iraquien, notamment des objets historiques ainsi que 738 boîtes d'objets appartenant au Ministère koweïtien de l'information.

Pour terminer, je voudrais remercier le Secrétaire général de son soutien indéfectible à l'Iraq et de ses appels au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous remercions également la communauté internationale de son appui, qui permettra à terme à l'Iraq de garantir prospérité et stabilité au peuple iraquien. Au nom du Gouvernement iraquien, nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et à la Cheffe de la Mission pour l'appui qu'elles ont apporté à l'Iraq dans divers domaines, notamment sur les plans de l'aide humanitaire et du développement, au cours de la période visée par le rapport du Secrétaire général.

Le Président : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 40.